

# PROJET EDUCATIF DE LA COMMUNE

## Année 2019-2020

### CONTEXTE LOCAL :

#### • Géographie :

Les Forges est une commune proche d'Epinal, 4.21 km à vol d'oiseau  
Sa superficie est de 7.1 km<sup>2</sup>.



#### • Population :

Au dernier recensement officiel de 2016, la commune comptait 1983 habitants.  
Elle est composée de nombreuses familles dont les 2 parents exercent une profession salariée (75.9 % de la population).

La densité est de 264 habitants au km<sup>2</sup>. On recense 283 enfants de moins de 14 ans, représentant 15% de la population. La commune comprend, en 2016, 831 résidences principales (96%) et 4 résidences secondaires. Le parc de logement commence à être vieillissant puisque 66% des résidences ont été construites avant 1990. La quasi-totalité des résidences principales est constituée de maisons individuelles (93%). La grande majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement (82.6%) mais la part de locataire augmente légèrement (+ 4% en 5 ans). En 2016, 75.9 % de la population est active et le taux de chômage s'élève à 8.3%.

76% des 15 à 64 ans sont actifs. La plupart exerce une activité en dehors de la commune (89%)

On constate un vieillissement de la population par rapport à 2011, puisque la tranche des 0-14 ans a baissé de 3.9% et les + de 75 ans ont augmenté de 2.5%.

#### • Scolarisation 2019-2020 :

La commune dispose d'une école primaire (fusion des écoles maternelles et élémentaires en 2017) : 136 enfants y sont scolarisés. Une classe a de nouveau été supprimée lors de cette rentrée : toutes les classes sont donc à double niveau.

33 enfants scolarisés aux Forges habitent à l'extérieur de la commune.

72 élèves fréquentent le collège Louis Armand à Golbey, 10 le collège George Clémenceau à Epinal, 5 le collège Jules Ferry à Epinal et 19 le collège Notre Dame à Epinal.

#### • Associations :

○ présentes sur la commune :

- Forges Festi Loisirs avec diverses activités : cartes Magic, peinture, couture, bridge
- ALR : association des retraités
- APN pêche
- Amis de l'Ecole
- Bulletin d'Informations Communales
- Danses All Stars basé sur Chantraine mais qui intervient aux Forges, avec prêt d'une salle

- présentes sur les communes extérieures :
  - ARFUPE : association du fort d'Uxegney
  - ES Avière : foot à Uxegney, association intercommunale
  - LOS : course d'orientation à Sanchev
  - Pétanque-club de l'Avière
  - Judo-club de Chantraine
  - Archers de Sanchev
  - ...

- **Accueil petite enfance, enfance et jeunesse sur le territoire :**

Il existe plusieurs crèches dans les environs, la plus proche se situant à Golbey (1ers pas).

La commune compte 12 assistantes maternelles et un RAM intervient parfois aux Forges.

Elle dispose d'une garderie périscolaire, d'un restaurant scolaire, d'accueils de loisirs les mercredis et vacances scolaires, d'un accueil ados...

Depuis septembre 2015, une MAM pouvant accueillir une dizaine d'enfants a été ouverte à proximité de l'école.

- **Lieux publics sur la commune :**

- terrain multisports
- aire de jeux
- modules d'initiation aux rollers et au skate-board
- école avec plusieurs salles de classes
- salle ping-pong et danse, équipée de 6 tables de tennis de table et de tapis de Gym
- salle de garderie
- salle d'études
- salle multi-activité
- salle de repos
- maison des associations
- préau
- cour d'école
- bibliothèque municipal et Biblio-ludothèques scolaire.
- salle informatique
- salle des fêtes
- salles dans les bâtiments de la Mairie

- **Possibilités sur la commune :**

- Pass Communautaire qui permet l'accès, au même tarif que les Spinaliens et Golbéens, aux piscines de l'Agglo, à la patinoire, à la BMI, au golf, aux points Cyb, au conservatoire Gauthier, au parc aventure et aux activités MUNICIPALES de la ville d'Epinal des vacances et du Mercredi...
- Adhésion aux associations sportives intercommunales (Football – Pétanque – Tennis - Judo - Danse).
- La carte ZAP.

La Commune accorde une participation financière, plafonnée à 4 semaines par an, à la fréquentation d'ALSH en dehors des périodes de ceux qu'elle organise, ainsi qu'une participation au transport scolaire pour le collège de secteur.

Elle organise également des formations BAFA sur son territoire avec différents organismes de formation (FOL, UFCV...) et négocie les tarifs pour les jeunes forgerons qui s'engagent à valider leur BAFA lors de ses accueils de loisirs.

- **Les différents partenaires sont :**

- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
- Le Conseil Départemental (DVIS, PMI...)
- L'Education Nationale

- La Caisse d'Allocations familiales
- La Ville d'Epinal
- La Communauté d'Agglomération d'Epinal
- Les collectivités territoriales voisines
- Les associations locales

## **OBJECTIFS EDUCATIFS**

- **Autonomie**

- Permettre au jeune d'affirmer sa personnalité, son esprit d'initiative, ses capacités motrices, artistiques...
- Former des citoyens acteurs et non consommateurs.

- **Socialisation**

- Permettre au jeune de se construire en tant qu'individu vivant au sein d'une société.
- Lui permettre d'être dans la société, d'agir sur elle et de développer un esprit critique.
- Impliquer les jeunes dans la vie collective et dans leurs propres loisirs, en les faisant participer à des projets.

- **Epanouissement**

Lui permettre :

- de développer et d'affirmer sa personnalité, sa créativité.
- de se développer individuellement en lui proposant des rythmes et des activités adaptées à ses besoins.
- de se développer socialement en lui proposant la découverte de son environnement.

- **Fonction démocratique**

- Lui donner la possibilité de s'exprimer, de s'affirmer, de proposer, de choisir, de contester.
- Lui permettre d'avoir une attitude responsable dans ses actes, ses choix.
- Lui permettre de se construire en tant que futur citoyen.

- **Service public**

- permettre aux parents de bénéficier d'un accueil périscolaire et extrascolaire de qualité, qui offre une grande souplesse, permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale, en respectant les rythmes de vie différents selon les familles et en répondant à leurs demandes très variées.

## **ACTIVITES MISES EN PLACE**

Dans le cadre de la politique générale de la Collectivité en faveur des jeunes et des adolescents,  
**la commune :**

- **organise :**

- Un accueil périscolaire (matin, midi avec restauration, et soir).
- Un accueil de loisirs périscolaire chaque mercredi.
- Des activités périscolaires les mardis et vendredis soirs.
- Un ALSH durant les vacances : 1 semaine à la Toussaint, 1 semaine en hiver, 1 semaine au printemps et 4 semaines en été.
- Une action ponctuelle (hors période scolaire) en direction des adolescents
- Un conseil des jeunes

- **a mis en place un Contrat Enfance et Jeunesse.**

- **une commission jeunesse, composée d'élus**

- **a mis en place un comité de pilotage composé de :**

- directrice de l'école primaire
- représentants des parents d'élèves
- représentants des associations
- personnel jeunesse : Delphine FRANCOIS (responsable secteur jeunesse), Céline BOUDOT (responsable garderie et directrice des ALSH).
- représentant de la CAF
- représentant de la DDCSPP
- représentant de l'IA
- représentant de la DVIS
- élus de la commission scolaire et jeunesse
- conseil de jeunes

## **MOYENS :**

- **Les locaux :**

La collectivité met ses locaux et les espaces publics à disposition (voir ci-dessus)

- **Equipe d'encadrement :**

La commune utilise les compétences de ses agents territoriaux (ATSEM et Agents) et de ses animatrices BAFA et directrices BAFD.

- Mme FRANCOIS Delphine (animatrice territoriale, DUT carrières sociales), responsable jeunesse
- Mlle BOUDOT Céline (BAFD), directrice de la GPS et des ALSH
- Mme FEVE Brigitte (BAFA)
- Mme REMY Isabelle (BAFA)
- Mme MASSON Nathalie (BAFA)
- Mme TIHAY Annie (BAFA)
- Mme VAUBOURG Monique (BAFA)
- Mme CHASSARD Marie-Anna (BAFA)
- Mme SIMON Agnès, responsable restauration
- Intervenants ponctuels, bénévoles, animateurs saisonniers

- **Budget :**

La collectivité finance, pour l'intérêt général : les stages de formation nécessaire (BAFA, BAFD...)

- finance les formations de professionnalisation auprès de divers organismes (CNFPT, FOL, FRANCAS...)
- propose des formations en interne, avec mutualisation des compétences.
- alloue un budget spécifique à la GSP, aux ALSH, aux activités périscolaires et aux activités Ados
- participe au financement de projets
- utilise ses relations avec ses partenaires et les différentes associations.

## **EVALUATION**

Afin de vérifier que nos objectifs ont été atteints et de pouvoir les réajuster si cela est nécessaire, nous nous appuierons sur différents critères et indicateurs d'évaluation qualitatifs et quantitatifs.

- Nous nous assurerons que les objectifs pédagogiques fixés par les directrices sont en adéquation avec le projet éducatif.

- Nous vérifierons la pertinence et la cohérence des activités mises en place :
  - Les moyens sont-ils adaptés aux activités, aux locaux et aux matériels ?
  - Le matériel utilisé est-il adapté pour l'activité et est-il conforme du point de vue de la sécurité ?
  - Les activités sont-elles adaptées aux rythmes et capacités des enfants ?
  - Comment sont pris en compte les rythmes individuels des enfants dans la répartition des temps calmes ?
  
- Nous vérifierons que les relations inter-individus sont satisfaisantes:
  - Les animateurs communiquent-ils entre eux ?
  - Les bénévoles sont-ils suffisamment informés et écoutés ?
  - Les parents se sentent-ils suffisamment informés par la municipalité et par les encadrants ?
  - les enfants ont-ils besoin de chercher l'information ou la trouvent-ils facilement ?

De plus, un bilan aura lieu avec le groupe de pilotage au courant de l'année, afin de prévoir des réajustements si nécessaire, et un bilan de fin d'année sera réalisé.